



*Syndicat Intercommunal  
à Vocation Multiple  
du Pays des Maures  
et du Golfe de Saint-Tropez*

---

## **Comité syndical**

Lundi 28 novembre 2011 - 14h30

La Bastide Pisan à Cogolin

### **Note de présentation**

Ce comité syndical représente la dernière assemblée de l'année. Il a été précédé des réunions de commissions :

- Commission Forêt : le 7 novembre
- Commission Culture : le 10 novembre
- Commission Environnement : le 21 novembre
- La commission Information Géographique n'a pas été réunie, de nombreuses réunions techniques sont régulièrement organisées avec les techniciens des communes utilisant le système d'information géographique.

Le présent dossier comprend :

- Le compte-rendu du comité syndical du 7 juillet ;
- L'état d'avancement des actions au 30 octobre 2011 ;
- Les délibérations relatives à des ajustements de crédits, des régularisations de postes, d'acte préparatoire au début d'année 2012, des demandes de financement, l'adhésion au syndicat mixte du massif des Maures.

# I - Etat d'avancement des actions par service

## 1) Forêt espace rural

### 1-1- Forêt - Cf. tableaux annexes

La programmation des travaux est répartie en deux catégories :

▪ **Les travaux mutualisés dans le cadre du PIDAF :**

Une programmation de travaux est établie en début d'année en fonction des financements obtenus. Des modifications surviennent dans l'année aux motifs divers : problèmes fonciers, retard de travaux dans le calendrier du à des pannes d'engins ou à la météo, suppression de financement d'un partenaire (problématique ONF), etc.

447 hectares étaient inscrits en juillet 2011 dont 108 hectares inscrits en reste à réaliser de programmes 2010 (réalisés à ce jour) et 339 hectares de nouveaux programmes 2011.

De nouvelles modifications de programmation ont dû être prises en compte : la zone d'appui de Cros de mouton : 30 ha , et les Condamines : 26 ha sur Collobrières, le contournement du hameau de la Haute Court sur La Garde Freinet portant à 280 ha la programmation de travaux sur l'année 2011. À ce jour, 211 ha sont réalisés en régie et 68 ha restent à réaliser notamment en travaux d'amélioration pastorale .

12,78 km de pistes ont été réalisés en régie et 4,5 km restaient à réaliser d'ici la fin de l'année. 5,6 km ont été réalisés par la régie du Conseil Général.

Globalement ces modifications entraînent une diminution des travaux en régie de 56 ha, entraînant une diminution de recettes qui fera l'objet d'une décision modificative budgétaire.

▪ **Les travaux non mutualisés, financés par les communes :**

Ils sont inscrits au fur et à mesure des demandes des communes. Au 30 octobre 2011, 67,43 ha de débroussaillments divers ont été réalisés dont 50 % en régie et 10 ha restent à réaliser. En complément, 5,4 ha d'entretien des berges de rivière ont été réalisés en concertation avec le syndicat de la Giscle.

Malgré les modifications de travaux, récurrentes chaque année, et compte tenu des décalages de travaux d'une année sur l'autre, le nombre d'hectares réalisés effectivement dans le cadre du PIDAF avoisine 400 ha par an, conformément aux prévisions inscrites dans le cadre de la révision du PIDAF.

#### **Le PIDAF :**

Le bilan de la mutualisation est cohérent. Le retard de travaux d'entretien en 2008 est complètement résorbé. Les surfaces moyennes réalisées ces dernières années sont supérieures aux 300 ha nécessaires, ils ont ainsi permis de rattraper ce retard. La bonne qualité des travaux d'entretien et les contributions par pâturage, permettent aussi de retarder les dates d'intervention.

**Investissement :**

La pelle acquise dans le cadre d'un MAPA a permis de finir les travaux d'urgence budgétés cette année. De nombreux ouvrages ont été réhabilités, ils ont plutôt bien résisté aux dernières intempéries.

**Tracteur :**

Le syndicat envisage pour l'année prochaine de renouveler un tracteur de débroussaillage, afin de rajeunir et homogénéiser son parc de machine. Cet investissement permettra de préserver sa capacité d'intervention à la régie du service. Cet engin doit remplacer un tracteur Merlo. Celui-ci est âgé de 7 ans et a réalisé 6000 heures de débroussaillage, ce qui est très conséquent.

**Relations avec l'Office National des Forêts :**

Le syndicat a obtenu cette fin d'année des subventions pour réaliser des travaux DFCI en forêt domaniale. En application de la convention signée avec l'ONF, la maîtrise d'ouvrage est déléguée au syndicat, cependant l'autofinancement des travaux reste à la charge du gestionnaire de la forêt domaniale. Il n'y a pas d'engagement ferme, à ce jour, de l'ONF sur la part d'autofinancement. En attente d'une décision, le syndicat sursoit à la réalisation de ces travaux.

**ORPHEO :**

Les résultats acquis par le traitement d'image ont permis de lancer une campagne de vérification des résultats sur le terrain. Celle-ci se déroule en collaboration avec les pompiers. Elle doit permettre de définir des seuils « d'opérationnalité » communs entre pompiers et forestiers.

**Cartographie opérationnelle :**

Un audit de la cartographie opérationnelle départementale a eu lieu l'an dernier. A partir des éléments objectifs collectés, un groupe de travail départemental a été constitué, dont l'ambition est de refondre complètement la cartographie opérationnelle, pour en faire un outil « allégé » qui représente mieux la réalité du terrain. Le syndicat est associé à ce groupe de travail. Il a été le premier à mettre en œuvre un SIG DFCI fonctionnel. Une présentation de la refonte de la cartographie départementale doit avoir lieu cet hiver.

**Program for the Endorsement Forest Certification (PEFC) :**

Les communes de Collobrières, Le Plan de la tour et la Mole, sont sollicitées pour inscrire leur forêt communale dans ce programme de certification. Elles rejoindront ainsi la Garde Freinet qui a déjà fait la démarche, et souhaite renouveler son engagement.

## **Conventions :**

La convention pour la protection du bassin versant de la Verne, doit être renouvelée. Il en est de même pour la convention avec l'entreprise d'insertion Clarisse. Une nouvelle convention doit être adoptée pour la réalisation de travaux de débroussaillage obligatoire autour de l'Institut Médico Educatif de Collobrières.

## **La problématique de gouvernance forestière pour le massif des Maures :**

### **Le Chêne-liège :**

Le Syndicat Maître d'Ouvrage participe à des échanges européens :

### **Forêt Modèle :**

- ✓ Groupe de travail méditerranéen (Espagne, Italie, Maroc, Tunisie, Croatie, Grèce).
- ✓ Gestion et gouvernance des forêts méditerranéennes.
- ✓ Le Syndicat est associé par la Région PACA en collaboration avec l'ASL et la COFOR. Thème principal porté par le Syndicat , le chêne liège.

### **PROFORBIOMED :**

- ✓ Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Slovénie.
- ✓ Comment mobiliser et regrouper les petites propriétés forestières pour produire du bois énergie ?
- ✓ Le Syndicat est associé par le CRPF en collaboration avec l'ASL et COFOR. Thème principal porté par le Syndicat, le chêne liège.

Ces programmes ont permis de constituer un **groupe de partenaires européens du liège** qui a pris corps lors des récentes **journées du liège** à Collobrières. C'est le prélude à des échanges plus ciblés et plus adaptés aux besoins du massif.

**AMORIM** : Le groupe Portugais leader mondial du liège nous a invité au Portugal dans ce cadre. La collaboration s'engage sur 2 plans : la séparation du liège et du bois après déchetage, la levée du liège de mauvaise qualité pour remettre en état l'appareil de production.

**AGRESTA** : Souhaite créer une unité de fabrication de granulats de chêne-liège pour conforter sa production mondiale de paillage et de murs antibruit.

**Afin de permettre aux industries, qui souhaitent s'implanter sur notre territoire pour transformer du chêne-liège, de dimensionner leur investissement en rapport à la quantité de bois disponible à un prix correct, le Syndicat a mis en œuvre une étude de Plan d'Approvisionnement Territorial.**

## **Le Bois Energie :**

Le Syndicat a porté les investissements nécessaires et assuré les premières livraisons, pour que de la plaquette forestière de bonne qualité soit disponible dans le massif des Maures.

Il a mis en œuvre des solutions pour valoriser du chêne-liège avec les mêmes outils que la plaquette chauffage, en créant un nouveau produit : le paillage de chêne-liège. Des échanges en cours avec les **Catalans** dans le cadre de Forêt Modèle pourraient déboucher sur l'acquisition d'une machine à séparer le bois du liège après déchiquetage. L'objectif est de valoriser du bois énergie sans écorce et du granulat de liège séparément ;

Il a donné naissance à une association autonome qui commercialise le Bois Energie sur le massif des Maures : **Maures Bois Energie**. Cette association, qui travaille sur le massif des Maures, regroupe des entreprises et des organismes implantés sur le massif ;

Le Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var (association implantée sur le massif), qui réalise des élagages de rajeunissement avec l'ASL, cherche à développer des partenariats avec Maures Bois Energie pour valoriser le bois d'élagage des châtaigniers ;

Il participe dans le cadre d'**AGIR**, à un groupe d'échange porté par la Région et l'OFME (Observatoire de la Forêt MEditerranéenne) sur l'organisation des «territoires» (massif des Maures) pour développer le bois Energie ;

Il est épaulé dans la sensibilisation des maîtres d'ouvrage à la technique du bois Energie, par le Conseil Général qui réalise des installations dans ses bâtiments, et par la Région PACA, qui s'appuie sur la mission régionale Bois Energie, dont les communes Forestières assurent le relai départemental.

## **Massif des Maures (DFCI) :**

Entité géographique et forestière reconnue par l'Etat et le Conseil Général du Var ;

## **Massif des Maures Forestier :**

Entité reconnue par la Région, qui doit se donner les moyens de parler d'une seule voix :

- Des intercommunalités et des communes compétentes pour la D.F.C.I., parfois pour les problèmes forestiers plus généraux ;
- Des organismes à assiette départementale ou régionale (CRPF, COFOR, ONF, ...) qui possèdent des prérogatives et des moyens à redistribuer sur le massif ;
- Des problématiques forestières à l'échelle du massif : liège, châtaignier, etc. ;
- Des solutions à mettre en œuvre à l'échelle du massif avec les nombreux partenaires locaux (ASL, SPCV, Cofor, entreprises, ...) ;
- Nécessité d'un chef d'orchestre, d'un fédérateur ;

Tableau Syndicat Mixte du Massif des Maures  
Trop lourd pour PDF

## **1-2 Environnement : filières de valorisation**

### **Traitement et collecte des végétaux :**

Les objectifs du Service Environnement fixés au début de l'année dans chaque filière sont atteints.

Aujourd'hui, la plateforme réceptionne une quantité importante de végétaux (6 700 tonnes depuis le début de l'année, en hausse de 20% par rapport à 2010).

Cette augmentation des entrants renforce le constat initial :

- Une qualité inégale des végétaux, plutôt mauvaise sur les communes de Plan de la tour, Cogolin et Ramatuelle.

Cela entraîne des contraintes fortes :

- La présence de «confettis» de plastique dans le compost représente un arrêt immédiat pour des professionnels habitués à travailler avec des produits irréprochables. Les quantités produites de compost augmentent, pour pouvoir être diffusé largement il doit être exemplaire.
- Le mélange bois, plastiques, pierre et ferraille qui compose le refus, est aujourd'hui non «nettoyable», donc sans débouché. Pourtant, ce refus contient en grande majorité du bois sec. Il conviendrait comme combustible à la distillerie de la Crau.
- Une fermentation plus complexe à mettre en place. Le retourneur d'andains montre ces limites.
- Une quantité de refus importante qui reste non valorisable et très gourmande en place au sol.
- Des opérations de criblage plus régulières pour la fabrication de compost.

Ce constat met en exergue des dysfonctionnements :

- La majorité du travail est effectuée avec la chargeuse à roues de 20 tonnes acquise en début 2010.
- L'outil de retournement, actuellement ne répond plus à la charge de travail. Ce qui implique un processus de compostage intermittent, et un temps de travail pour le retournement trop important.
- Le temps de compostage du broyat ne peut pas être accéléré, la place commence à manquer.

Aussi, afin de :

- Gagner de la place ;
- Augmenter les quantités vendues ;
- Diversifier les produits (compost fin, ensachage, ..) ;
- Améliorer la qualité des produits ;

Le SIVOM souhaite lancer un dossier de subvention pour investir dans du matériel et des aménagements complémentaires. Une délibération est proposée à cet effet.

Ces investissements ne doivent pas occulter, le nécessaire effort sur la qualité du compost et la valorisation du refus.

Le syndicat met en œuvre une procédure avec la Mairie de Gassin pour créer une aire de collecte à côté du futur atelier des services techniques. Cet outil devrait être fonctionnel au cours du premier trimestre 2012.

## Tableau récapitulatif des tonnages réalisés au 31 octobre 2011

Nature des prestations	Tonnages réalisés au 31/10/2011	Objectif 2011 en tonnes
Plaquettes forestières (vente lycée du Muy)	0	0
Déchets bois (Valécobois) - (prestation Ramatuelle)	299,760	350
Souches	33,240	100
Bois classe verte (palette, déchets bois ...)	86,250	50
Boue Prestation - La Garde Freinet	909,500	900
DV Communes (traitement)	6 371,630	8 550
DV Saint Tropez (pas déposés à la Mole)	2 846,280	1 700
DV Particuliers	193,210	200
DV la Mole	107,510	
Compost (vente)	3 875,750	4 000

### Bois Classe A :

La collecte mise en place progresse en quantité, un des objectifs de son développement est la valorisation des refus de criblage du compost.

### Filière de valorisation des boues d'épuration :

Des sollicitations pour remettre en service des épandages sur le Plan de la Tour.

### Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) :

L'étude du Plan d'Approvisionnement Territorial est commencée, des réflexions et investigations ont permis de déterminer une méthode pour évaluer la ressource en chêne liège, en prenant en compte la ressource bois et liège.

### L'Association Maures Bois Energie :

#### Récapitulatif des ventes de plaquettes et du stock de bois au 31 octobre 2011

Plaquettes de pin criblées		Plaquettes chêne criblées	
Chauffage	Paillage	Paillage	Total tonnes
320,720 tonnes	137 tonnes	248,600 tonnes	706,320
Stock de bois billons de pin		Stock de bois billons de chêne	
133,690 tonnes		70,120 tonnes	

## 2) Information géographique

L'objectif régalién du service est le développement de la base de données d'informations géographiques.

**Le dossier majeur de l'année est l'adressage qui se poursuit sur l'ensemble des communes au fur et à mesure des besoins, l'objectif : normalisation de l'adresse.** Le Guide est finalisé. La réunion plénière de l'Association des Maires du Var (A.M.V) a eu lieu le 9 novembre dernier au Cannet des Maures.

Un exemplaire du guide de l'adressage a été transmis à chacune des communes dernièrement.

Certaines communes ont déjà réalisé cet adressage, d'autres sont en cours.

Le service se tient à la disposition des communes qui le désirent pour former un groupe de travail sur ce dossier. Le système de relevé GPS est un outil qui facilite le travail sur le terrain. La commune de Cogolin réalise son adressage à l'aide de cet outil.

Etat des lieux : septembre 2011 Service National de l'Adresse (POSTE)

Commune	Nombre de point de distribution	Nombre de point de distribution à 0	% de point de distribution à 0
Cavalaire	3653	1303	35,67 %
Cogolin	3363	1019	30,30 %
Collobrières	616	203	32,95 %
La Croix Valmer	2521	851	33,76 %
La Garde-Freinet	1091	435	39,87 %
Gassin	1785	164	9,19 %
Grimaud	2651	1288	48,59 %
La Mole	466	190	27,27 %
Plan de la Tour	1288	798	61,96 %
Ramatuelle	1869	1053	56,34 %
Rayol Canadel/Mer	922	165	17,90 %
Sainte-Maxime	6646	759	11,42 %

A l'issue de la réunion plénière le président a souligné que le travail réalisé courant 2011 par les partenaires sera remonté au niveau national. Le CRIGE (Comité Régional de l'Information Géographique) se propose de centraliser les données afin de les transmettre aux différents acteurs de l'adresse (POSTE, SDISS, DGFIP, NAVTEQ...).

Il est très important de respecter le cahier des charges réalisé par ce groupe de travail, afin de rendre l'adresse la plus fiable dans le temps et sur le terrain. Un label est en cours de proposition au niveau National au même titre que les Villes Fleuries ou le Pavillon Bleu.

### **Serveur Intragéo :**

Le serveur Intragéo actuellement hébergé au SIVOM sera transféré chez le prestataire courant janvier 2012.

Cette externalisation des données va permettre une sécurité accrue, avec des sauvegardes régulières et protégées. La performance de l'accès sera très sensiblement augmentée et permettra à toutes les communes d'avoir un accès plus rapide à Intragéo. L'année 2012 sera consacrée au transfert des solutions Géoconcept sur des solutions rattachées à Intragéo.

### **Soutien technique :**

Le service reste à la disposition des communes pour un suivi technique des solutions installées dans les différents services communaux : installation, mise à jour et dépannage.

Ce service en direction des services communaux demande du temps au service, mais il reste essentiel dans la bonne marche des solutions déployées dans les communes.

Il pourra à terme être remplacé par un contrat sérénité auprès du prestataire, mais ce type de contrat reste très onéreux, il est calculé au prorata du nombre de licences.

### **Solution GPS :**

Réalisations :

- Cimetière commune de Rayol Canadel sur Mer ;
- Numérotation métrique : Cogolin ;
- Place de parking handicapé : Cogolin ;

En projet :

- Numérotation métrique : Grimaud.

### 3) Conservatoire

L'année scolaire 2011/2012 a commencé au mois de septembre. Le bilan de la rentrée est très positif. À ce jour, 575 élèves «physiques» sont inscrits au Conservatoire représentant 1365 élèves «cours», chiffres sensiblement supérieurs à ceux des années précédentes à la même période. Au regard des cinq dernières années et du bassin de population que représentent les sept communes adhérentes, il semble que le potentiel du Conservatoire peut être de l'ordre de 600 élèves «physiques». Cependant, il faut considérer avec la plus grande attention la baisse des effectifs dans les écoles primaires et les collèges cette année et celle attendue pour la rentrée prochaine.

Une meilleure communication des communes autour du Conservatoire (outil culturel public d'enseignement) est souhaitée. Des progrès notables ont été réalisés sur certains Sites Internet.

En outre, la vétusté des locaux de Sainte Maxime est une cause évidente et constatée de la perte d'effectif sur le Site depuis plusieurs années, malgré un renforcement des propositions pédagogiques. Les futurs locaux (en projet) sont vitaux à court terme.

L'équipe pédagogique comprend 29 enseignants, tous diplômés d'Etat, soit 22 équivalents temps plein. Le nombre d'heures de cours hebdomadaires est de 443, en diminution par rapport à l'année précédente : 468 heures, signe fort d'une rationalisation des heures d'enseignement.

L'équipe administrative est inchangée : un directeur, une assistante de direction, deux secrétaires à plein temps et une surveillante à temps non complet (24 heures hebdomadaires).

La mise en place du projet d'établissement se poursuit dans le respect des engagements pris, notamment et surtout en ce qui concerne le maintien de l'enveloppe budgétaire et le redéploiement des heures en fonction des besoins.

Les différentes activités du Conservatoire se répartissent dans plusieurs domaines complémentaires :

#### L'enseignement spécialisé musique et danse :

Plusieurs parcours de formation sont proposés, tant aux enfants qu'aux adultes. Ces différents parcours sont construits en fonction des profils des élèves (jeunes enfants, adolescents, adultes, etc.). Si le Conservatoire s'efforce de proposer des formations diversifiées et multiples, une importance capitale est portée à la cohérence de l'organisation pédagogique de l'établissement. Rappelons tout de même que les missions du Conservatoire sont avant toute chose la formation de musiciens et de danseurs amateurs.

➤ **Spécialité musique :**

- ✓ Phase d'Initiation Artistique: PIA : les enfants sont accueillis dès l'âge de cinq ans (grande section de maternelle/CP), pour des cours de 45 minutes à une heure 15 : 41 élèves.
- ✓ Parcours diplômants en trois cycles : à partir de l'âge de 7 ans en cycle I année 1 (représentant environ 3h de cours hebdomadaires en Cycle I, allant jusqu'à 6h30 en Cycle III).
- ✓ Parcours adultes (3h à 4h de cours hebdomadaires).
- ✓ Reste à mettre en place un Parcours « Ados » à l'instar de la danse.

18 disciplines sont dispensées en cours de deux ou trois élèves en alternance avec des cours individuels : flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse (nouvelle discipline depuis cette rentrée scolaire), piano, guitare classique, voix, auxquelles il faut ajouter dans le cadre du département des musiques actuelles : clavier, chant, guitare, basse, batterie, ainsi que les nombreux cours collectifs : . formation musicale, atelier rythmique, chant choral, musique de chambre, culture musicale, ensemble de guitares, ensemble de flûtes, orchestre.

L'ouverture d'une classe de percussion classique, essentielle et nécessaire, est en attente d'ouverture.

- ✓ Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) au Collège de Cogolin : 17 élèves, à Aménagement Horaire à Sainte Maxime : 9 élèves. Ces élèves suivent obligatoirement le parcours diplômant.

L'ensemble des élèves fréquentant ces parcours représentent 678 élèves « cours » auxquels se rajoutent 84 élèves « cours » adultes, soit un total de 763 élèves « cours » en département musique, début novembre.

➤ **Spécialité danse :**

- ✓ Phase d'Initiation Artistique : les enfants sont accueillis dès l'âge de 4 ans (moyenne section de maternelle) : 45 minutes à 1h de cours hebdomadaires : 125 élèves.

Depuis cette rentrée scolaire, l'enseignement de la danse classique et contemporaine est distinct du jazz. Cette décision, renforçant l'autonomie d'organisation pédagogique de chacune des disciplines, s'avère être très positive et appréciée de tous.

- ✓ Classique et contemporain : les parcours sont répartis entre :
  - Les parcours diplômants (parcours « A » : représentant 4 à 6 h de cours hebdomadaires suivant les niveaux.
  - Les parcours « ados » collèges et lycées (parcours « B ») : 3h30 hebdomadaires. A noter que les effectifs en cycle II sont en augmentation.
- ✓ Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAM) au Collège de Cogolin : 31 élèves, parcours diplômant classique/contemporain.
- ✓ Jazz :
  - Parcours certifiant : 3 niveaux à partir du CE2, soit 2 à 3h de cours hebdomadaires.
  - Parcours diplômant : 3 Cycles à partir du CE2, soit 3 à 4h30 de cours hebdomadaires.

Les parcours diplômants sont marqués par la délivrance du BEC (Brevet d'Etudes Chorégraphiques) à l'issue du Cycle II, et du CEC (Certificat d'Etudes Chorégraphiques) en fin de Cycle III, après réussite des examens.

**Le nombre total d'élèves « cours » en Danse est de 602.**

Les locaux : une nouvelle salle de danse sera opérationnelle à Cogolin dès la rentrée de janvier et une nouvelle salle à Grimaud, aux Blaquières, sera livrée en cours d'année 2012.

### **Les interventions en milieu scolaire :**

5 enseignants titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants) interviennent à hauteur de 51h30 hebdomadaires en classe maternelle et primaire de Gassin, Saint-Tropez, Cogolin, Sainte Maxime, La Garde Freinet, Grimaud. Il n'y a pas d'intervention cette année à Ramatuelle. Le dispositif d'attribution des interventions en milieu scolaire est reconduit de la même manière chaque année. Les demandes d'intervention sont déposées par les enseignants des écoles début juin, une commission composée des musiciens intervenants, de la coordonnatrice du département IMS, de la conseillère pédagogique en éducation musicale valident les projets.

Les durées et le nombre d'interventions sont répartis en fonction des besoins du projet pédagogique de la classe.

Pour cette année scolaire, on constate une diminution des heures d'IMS (retrait de la commune de La Mole et absence de projet à l'école de Ramatuelle). Depuis cette rentrée scolaire, sur décision de l'inspecteur, les élèves de moyenne section de maternelle ne peuvent plus bénéficier de ce dispositif.

## Les orchestres à l'école

3<sup>ème</sup> et dernière année des 2 projets en cours : Orchestre Cordes à l'école des Blaquières de Grimaud (CM2) et Orchestre Cuivres à l'école Siméon Fabre de Sainte Maxime (CM2).

Un projet de rassemblement des orchestres à l'école à l'échelle Régionale, Nationale, est à l'étude pour présenter le bilan de fin d'un cycle ainsi qu'un concert localement.

Des projets de mise en place d'autres Orchestre à l'Ecole (O.A.E) pour la rentrée 2012/2013 sont à l'étude : un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration pour les écoles primaires : CE2, CM1, CM2.

Les collèges de Saint-Tropez et de Sainte Maxime sont intéressés pour monter chacun un Orchestre à l'Ecole en 6<sup>ème</sup>. Ce dispositif représente 4 à 6 heures d'interventions hebdomadaires par O.A.E. Le parc instrumental, propriété du SIVOM est mis à la disposition des élèves pendant la durée du projet.

A noter que l'Association Nationale des Orchestres à l'Ecole, partenaire du projet depuis le début, nous a permis d'obtenir des aides non négligeables dans le cadre des actions de Mécénat. Il est d'ailleurs proposé d'adhérer à cette Association (Cf. délibération n° 10).

## Diffusion

Le Conservatoire propose une programmation diversifiée toute l'année sur les communes : spectacles, concerts, journées portes ouvertes, auditions, concours, munster classes, stage d'orchestre. Plusieurs événements vont rythmer l'année scolaire :

- ✓ «Michael's Tribute» présentant le département musique actuelle, l'orchestre, la danse jazz, la chorale, l'ensemble de guitares, en février à Sainte Maxime ;
- ✓ «Les vents du Sud» présentant la danse contemporaine, les ensembles de guitares et chorales au mois de mai à Ramatuelle ;
- ✓ Des rassemblements «autour de la flûte» ;

et bien d'autres. Une plaquette sera remise lors du comité syndical. Ces spectacles associant différents départements du Conservatoire et un grand nombre d'élèves, se préparent sur deux années scolaires.

Certains spectacles n'auront lieu qu'une année sur deux : par exemple «Les rencontres musicales» dans le cas des interventions en milieu scolaire regroupant les élèves des écoles du golfe.

La nouveauté sur cette année scolaire sera l'accompagnement des chorégraphies lors des spectacles de danse par les élèves musiciens du Conservatoire, la participation des danseurs à la «Journée Piano». L'atout majeur du Conservatoire, sa richesse est de bénéficier de deux départements : musique et danse avec un nombre équivalent d'élèves.

Le stage d'orchestre à Ramatuelle est reconduit pour la troisième année accueillant des élèves de toute la région, mais aussi, suivant les années, quelques élèves de Guadeloupe, du Cameroun, et cette année vraisemblablement de Saint-Pétersbourg.

Le Conservatoire a accueilli une délégation de 50 élèves et professeurs de l'école Rostropovitch de Saint-Pétersbourg du 24 au 27 octobre, avec un concert le 26 octobre Cogolin présentant l'Orchestre constitué des élèves des deux écoles. Le Conservatoire est invité à Saint-Pétersbourg en octobre 2012, à l'initiative de cette école proposant un rassemblement des quatre écoles parrainées par le Maître : Saint-Pétersbourg, Moscou, Bakou, le golfe de Saint-Tropez.

Une petite délégation du Conservatoire s'est déplacée à Wildbad en Allemagne du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre dans le cadre du 30<sup>ème</sup> jumelage de la ville de Cogolin avec Wildbad.

Ces deux événements ont été accompagnés avec efficacité par l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire (APEC). Un partenariat étroit se développe avec cette association, qui accompagne le Conservatoire dans toutes ses activités, développe les sorties culturelles, etc. Il est proposé le versement d'une subvention complémentaire en défraiement des frais occasionnés par ces interventions exceptionnelles (Cf. délibération n° 11).

Les derniers textes de références (Schéma d'Orientation Pédagogique S.O.P) rédigés par le Ministère de la Culture en 2006 et 2008, incitent fortement les établissements classés à mettre en place des conventions avec les partenaires locaux. C'est à ce titre que le Conservatoire intervient à la Maison de retraite Perrin à Cogolin, sans doute à la Maison de retraite l'Arche à Sainte Maxime, à la crèche La Diablerie à Gassin et auprès du SESSAD (enfants handicapés ) à Cogolin.

## Communication

Le site Internet du Conservatoire mis à jour quotidiennement est en lien avec le site Internet du SIVOM et le site Internet des communes.

Ponctuellement, en fonction des besoins, le Conservatoire édite des flyers, affiches, plaquettes, etc.

- **Formation** : une journée de formation autour de l'évaluation continue a été organisée début octobre par le Conservatoire. Seuls 17 des 29 enseignants étaient présents.
- **Réseau** : le travail de réflexion et d'actions communes engagé il y a 2 ans à l'initiative du Conservatoire se poursuit activement avec les directeurs des Conservatoires à l'échelle départementale.
- ✓ **Partenariat avec le Conseil Général et le réseau de directeurs de Conservatoire** du département pour la mise à jour du schéma départemental d'enseignement artistique et la définition des nouveaux critères d'attribution de subventions.

## 4) Arts plastiques

Les cours sont dispensés sur les communes de Grimaud et de Sainte Maxime. Les effectifs sont faibles (une vingtaine d'élèves enfants et adultes). Il est constaté le départ de grands élèves (études supérieures à l'extérieur) et le non-renouvellement par des petits, ce qui fragilise le service. Les interventions en milieu scolaire n'ont pas pu être mises en place car non validées par l'inspection d'académie qui réduit les activités périphériques.

Le cycle de conférences a recommencé à Grimaud fin octobre : «Première Renaissance » et «Haute Renaissance».

Une meilleure communication est à étudier avec les communes pour faire connaître cette activité.

## 5) Administration générale

Le budget du syndicat voté en mars 2011 à hauteur de :

- Fonctionnement : 3 152 306,59 €
- Investissement : 1 247 253,33 €

soit un total de 4 399 559,92 €, y compris les restes à réaliser du compte administratif 2010.

2 décisions modificatives ont été votées au dernier comité syndical du 7 juillet.

Des ajustements de crédits sont nécessaires avant la clôture des comptes de fin d'année.

### **En section de fonctionnement :**

Diminution de crédit de 44 900 € en dépenses et recettes, essentiellement due à la diminution des travaux en régie. : DM n° 4 (Délibération n°2).

### **En section d'investissement :**

DM n°3 (Délibération n°1) : augmentation de crédits de 300 000 €, due uniquement à l'inscription des subventions perçues pour les programmes de travaux forêt et au remboursement des prêts relais correspondants.

DM n° 5 (Délibération n°3) : augmentation de crédits de 19 432,98 € due à des ajustements de programmes de travaux forestiers, (exemple piste de Pesseguiet à La Mole), inscription ou diminution de subventions suivant les programmes, modification des avances forfaitaires, etc.

Le SIVOM avait signé en 2010 un contrat relatif à un prêt relais de 522 000 €, sur une durée de deux ans. Un premier tirage de 300 000 € a été réalisé en 2010 en préfinancement de travaux forestiers, et un deuxième tirage en 2011 de 222 000 € pour le préfinancement des travaux et d'acquisition de matériel.

Globalement à travers les deux décisions modificatives précitées, le SIVOM rembourse 376 600 € de prêts relais correspondant à l'inscription des subventions. Il restera à rembourser avant l'été 2012 la somme de 145 400 €.

Le budget du syndicat, suite aux décisions modificatives prises pendant l'exercice 2011 s'élève à :

➤ Fonctionnement :	3 107 406,59 €
➤ Investissement :	1 582 189,98 €
➤ Soit un total de :	4 689 596,57 €

En préalable au vote du budget 2012, il est proposé de reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 382 000 € (actuellement souscrits auprès de la Caisse d'Epargne), une consultation est en cours auprès des organismes bancaires. (Délibération n°4), 100 000 € sont actuellement utilisés.

Un appel des cotisations des communes par 12<sup>ème</sup> (délibération n°5) et une autorisation de dépenses en investissement (25 % des montants dépensés en 2011) sont proposés en délibération n° 6.

#### **Deux marchés ont été lancés sous forme de MAPA :**

##### **➤ Le marché photocopieur :**

La société Minolta été retenue. Le contrat est signé pour une durée de quatre ans comprenant un photocopieur noir & blanc et un photocopieur couleur pour le Grand Sud, un photocopieur pour chaque antenne du Conservatoire (noir & blanc à Cogolin, noir & couleur à Sainte Maxime).

Le coût global de la location s'élève à 6 678,46 € TTC (dont 4 736,16 € pour le SIVOM et 1 942,30 € pour le Conservatoire).

Le coût de la maintenance comprenant (l'entretien et les consommables) s'élève à 0,0043€/HT copie N&B et 0,043 € HT/copie couleur.

##### **➤ Le contrat flotte :**

Le marché n'est pas encore signé. Il s'agit de tout le parc de véhicules du service forêt : engins forestiers, poids-lourds, véhicules tout terrain, Renault Clio. Le marché signé pour une durée de trois ans avec la SMACL a été dénoncé du fait de la proposition d'augmentation importante par cette dernière en fonction de la sinistralité. Il s'avère que la SMACL a sous-évalué la situation lors du précédent appel d'offres.

La prime 2011 était de 10 894,81 €/TTC dont (7 736,68 € contrat flotte et 3 158,13 € auto collaborateur). Le résultat de l'analyse du MAPA est en cours, il sera communiqué lors du comité syndical.

### **Sigma formation :**

Un comité de coordination doit être organisé avec les partenaires prochainement. La convention signée pour trois ans arrive à échéance en juin 2012. Il sera proposé de la renouveler à l'occasion du comité syndical du vote du budget 2012.

Une inspection du centre de formation a eu lieu au début du mois de novembre pour la reconduite du dispositif d'ateliers de pédagogie personnalisée «nouvelle formule».

La volonté des élus dans la création et la gestion directe d'un centre de formation dans les années 80, et la poursuite de l'implication «politique» dans le cadre du comité de coordination depuis 2005 favorisent la labellisation de ce centre et son devenir.